

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2020 :

La situation sanitaire et les mesures de confinement ne permettent pas de tenir les cérémonies patriotiques dans leur format habituel.

Le gouvernement a décidé de maintenir la Commémoration du 11 novembre prochain, dans un format très restreint.

Au niveau local, conformément aux instructions nationales, Michel MAROT, le Maire, accompagné de ses adjoints (pas plus de 5 personnes), déposera une gerbe au monument aux morts en veillant à l'application des règles de distanciation physique.

Ces cérémonies ne seront pas ouvertes au public. La population est néanmoins invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons.

Pour continuer à assurer ses missions de solidarité et de mémoire envers le monde combattant et pour pallier l'annulation des collectes sur la voie publique, le Bleuet de France ouvre une cagnotte en ligne pour permettre à chaque citoyen de témoigner, par un don, sa gratitude et son soutien aux combattants d'hier et d'aujourd'hui ainsi qu'aux victimes de guerre. (https://www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-bleddes-de-querre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme). Pour tout don qui pourrait être effectué sous une autre forme, je vous invite à contacter le service départemental de l'ONACVG (tél : 02 33 81 44 30. Ou sd61@onacvg.fr).

La musique, et Eu égard à leur particulière vulnérabilité au virus, les ressortissants des associations d'anciens combattants ne seront pas conviés.